

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : CIRCET
75 rue Abbé Pierre Arnaud - Anetz
44150 VAIR SUR LOIRE
- pour le compte de : ORANGE
- Ets chargée des travaux : CIRCET
75 rue Abbé Pierre Arnaud - Anetz
44150 VAIR SUR LOIRE
- pour le chantier :
 - Lieux des travaux : 1 / 3 rue Georges Bizet
 - Objet des travaux : Chambre LOT 1099/85019 recouverte sur enrobé
 - Date des travaux : Du 21/08/2023 au 20/09/2023
 - Durée des travaux : 30 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux du chemin sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **L'enrobé du trottoir étant récent, une attention particulière sera exigée quant à la découpe et à la reprise de l'enrobé autour de la chambre.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 4 août 2023

Le Maire délégué de Belleville sur Vie

Félix FLEURY



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques